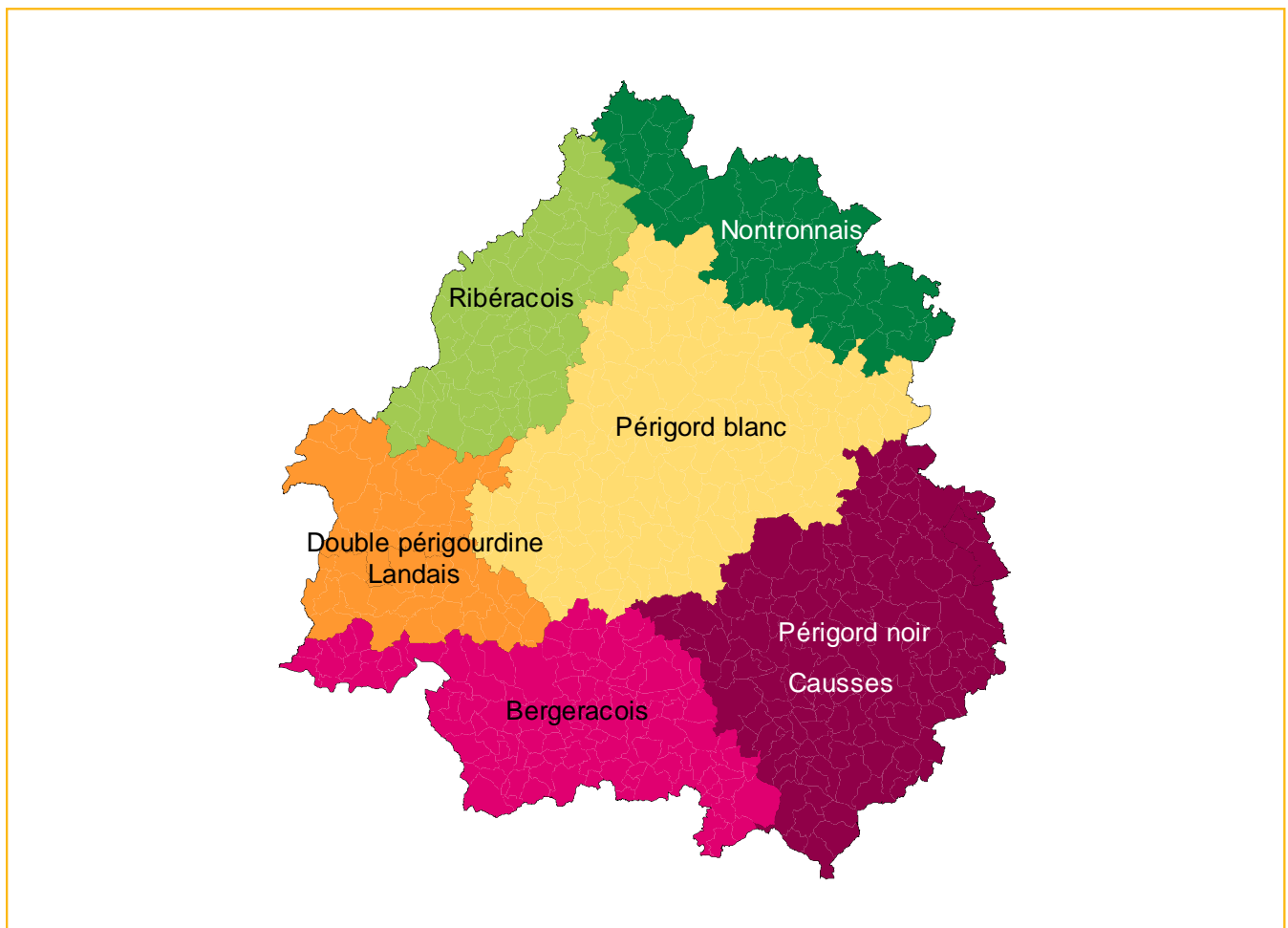




Valeur vénale des terres et vignes en 2013 ~ Dordogne

Nouvelles Régions Agricoles (NRA) de la Dordogne
(Regroupement des Petites Régions Agricoles - PRA)



Sources : BDCARTO © IGN, © Traitement SRISET

.../...

Prix moyens des terres et prés à vocation agricole en 2013
(terres et prés libres à la vente de plus de 70 ares)

Unité : euro courant à l'hectare

Nouvelles Régions Agricoles (NRA)		Rappel 2012	2013	% 2013/ 2012
24 - DORDOGNE		4 100	4 310	+ 5
24-1	RIBÉRACOIS	3 980	5 260	+ 32
24-2	BERGERACOIS	4 490	4 740	+ 6
24-3	PÉRIGORD BLANC	3 710	3 730	+ 1
24-4	PÉRIGORD NOIR - CAUSSES	4 910	5 030	+ 2
24-5	DOUBLE PÉRIGOURDINE - LANDAIS	4 240	3 710	- 13
24-6	NONTRONNAIS	3 370	3 520	+ 4

Source : Safer- SSP - Enquête annuelle sur la valeur des terres agricoles

Prix moyens des vignes classées en Appellation d'Origine Protégée (AOP) en 2013
(nomenclature harmonisée Safer - SSP, terres libres à la vente)

Unité : euro courant à l'hectare

BASSIN VITICOLE DE BORDEAUX-AQUITAINE Département de la Dordogne		Rappel 2012	2013			% 2013 / 2012
			Dominante	Mini	Maxi	
AOP		10 580	10 580			=
	BERGERAC ROUGE	9 000	9 000	8 000	10 000	=
	BERGERAC BLANC	10 000	10 000	8 000	11 000	=
	MONBAZILLAC	15 000	15 000	11 000	17 000	=

Source : Safer - SSP - Enquête annuelle sur la valeur des terres agricoles

Prix des terres viticoles

Une harmonisation des travaux des Safer et des services régionaux du Ministère de l'Agriculture a été réalisée en 2009. Des regroupements d'appellations ont été opérés par bassin viticole sur la base du découpage précisé par le décret n°2008-1359 du 18 décembre 2008, portant création des conseils de bassin viticole.

Ce changement de méthode est à l'origine de la modification dans la présentation des tableaux de résultats à partir de 2009. Il explique par ailleurs les différences avec les niveaux de prix publiés par le passé.

© AGRESTE
2014

Prix : 2,50 €



Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>
et de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
51, rue Kiéser - CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX
Tel : 05.56.00.42.09 - Fax : 05.56.00.42.90
Courriel : contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directrice Régionale adjointe: Sabine BRUN-RAGEUL
Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIERES
Composition : SRISSET Aquitaine - Impression : AIN
Crédit photo: ©Bogdan Konopka/Min.Agr.Fr.
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : 2250 AD - ISSN : 1283 - 5412

Agreste Aquitaine

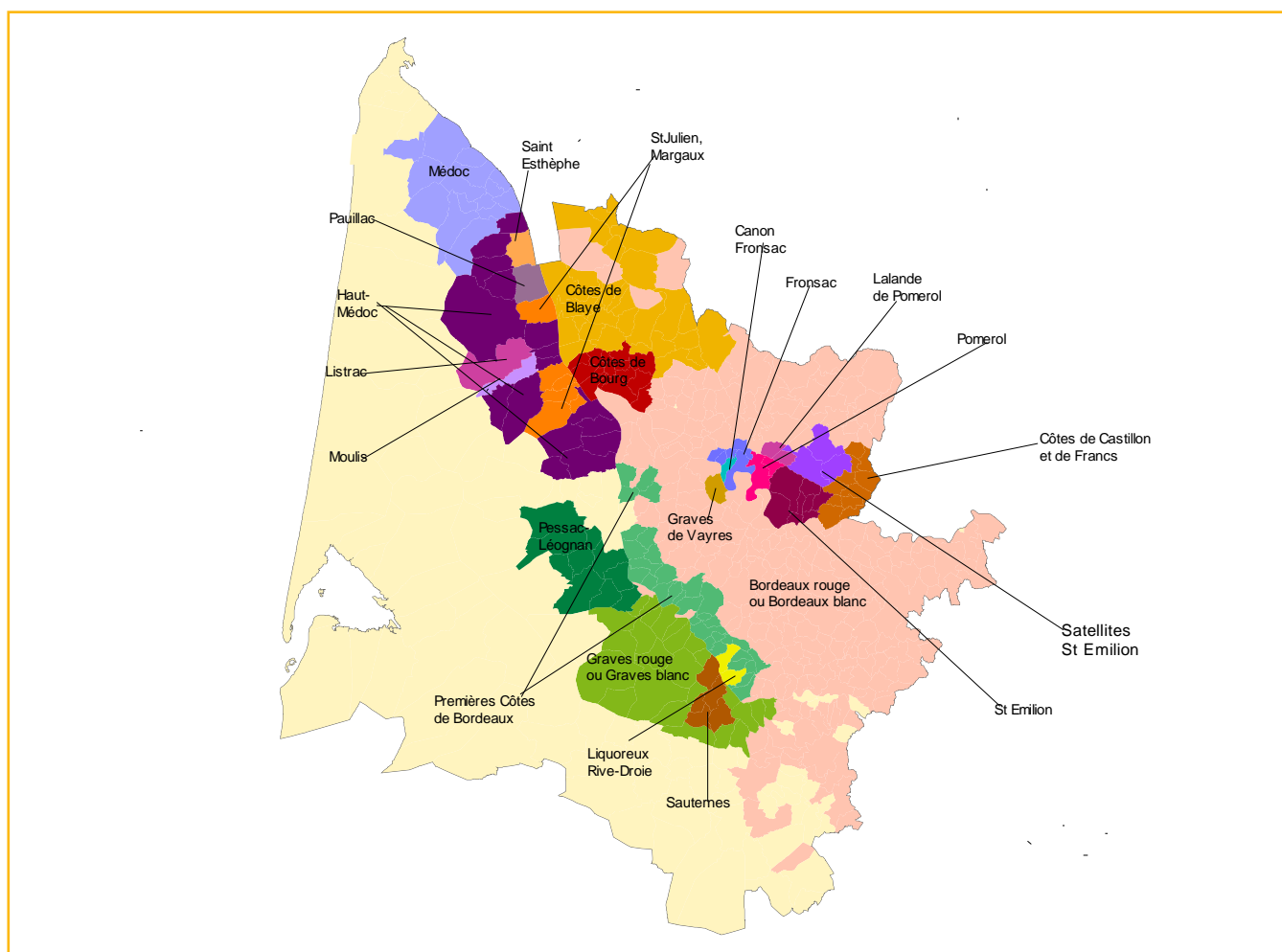
Chiffres et données

Numéro 104.2 - juin 2014



Valeur vénale des vignes en 2013 ~ Gironde

Nomenclature des appellations viticoles établies par la Safer et le SSP en Gironde



Sources : BDCARTO © IGN, © Traitement SRISET



Prix moyens des vignes classées en Appellation d'Origine Protégée (AOP)

(nomenclature harmonisée Safer - SSP, terres libres à la vente)

Unité : euro courant à l'hectare

BASSIN VITICOLE DE BORDEAUX-AQUITAINE Département de la Gironde		Rappel 2012	2013			% 2013 / 2012
			Dominante	Mini	Maxi	
AOP		91 659	92 587			+ 1
	CADILLAC - CÔTES DE BORDEAUX	22 000	17 000	7 000	30 000	- 23
	BORDEAUX BLANC	15 000	15 000	7 000	21 000	=
	BORDEAUX ROUGE	15 000	15 000	7 000	21 000	=
	CANON FRONSAC	60 000	60 000	40 000	100 000	=
	BLAYE - CÔTES DE BORDEAUX	18 000	18 000	9 000	35 000	=
	CÔTES DE BOURG	22 000	22 000	10 000	30 000	=
	CASTILLON ET FRANCS - CÔTES DE BORDEAUX	21 000	20 000	12 000	25 000	- 5
	FRONSAC	26 000	26 000	20 000	45 000	=
	GRAVES BLANC	25 000	27 000	23 000	38 000	+ 8
	GRAVES DE VAYRE	15 000	15 000	7 000	22 000	=
	GRAVES ROUGE	25 000	27 000	23 000	38 000	+ 8
	HAUT-MÉDOC	70 000	75 000	50 000	100 000	+ 7
	LALANDE DE POMEROL	170 000	180 000	160 000	240 000	+ 6
	LIQUOREUX RIVE DROITE	18 000	17 000	7 000	30 000	- 6
	LISTRAC	70 000	75 000	50 000	100 000	+ 7
	MÉDOC	40 000	40 000	25 000	57 000	0
	MOULIS	80 000	80 000	70 000	100 000	=
	PAUILLAC	2 000 000	2 000 000	1 800 000	2 100 000	=
	PESSAC-LÉOGNAN	400 000	450 000	300 000	600 000	+ 13
	POMEROL	900 000	900 000	650 000	2 350 000	=
	SAINT-ESTÈPHE	350 000	350 000	120 000	600 000	=
	SAINT-ÉMILION	200 000	200 000	130 000	1 100 000	=
	SAINT-JULIEN, MARGAUX	1 000 000	1 000 000	700 000	1 100 000	=
	SATELLITES DE SAINT-ÉMILION	85 000	85 000	60 000	110 000	=
	SAUTERNES	50 000	50 000	45 000	150 000	=

Source : Safer - SSP - Enquête annuelle sur la valeur des terres agricoles

Prix des terres viticoles

Une harmonisation des travaux des Safer et des services régionaux du Ministère de l'Agriculture a été réalisée en 2009. Des regroupements d'appellations ont été opérés par bassin viticole sur la base du découpage précisé par le décret n°2008-1359 du 18 décembre 2008, portant création des conseils de bassin viticole.

Ce changement de méthode est à l'origine de la modification dans la présentation des tableaux de résultats à partir de 2009. Il explique par ailleurs les différences avec les niveaux de prix publiés par le passé.

© AGRESTE
2014

Prix : 2,50 €

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>
et de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
51, rue Kiéser - CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX
Tel : 05.56.00.42.09 - Fax : 05.56.00.42.90
Courriel : contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr

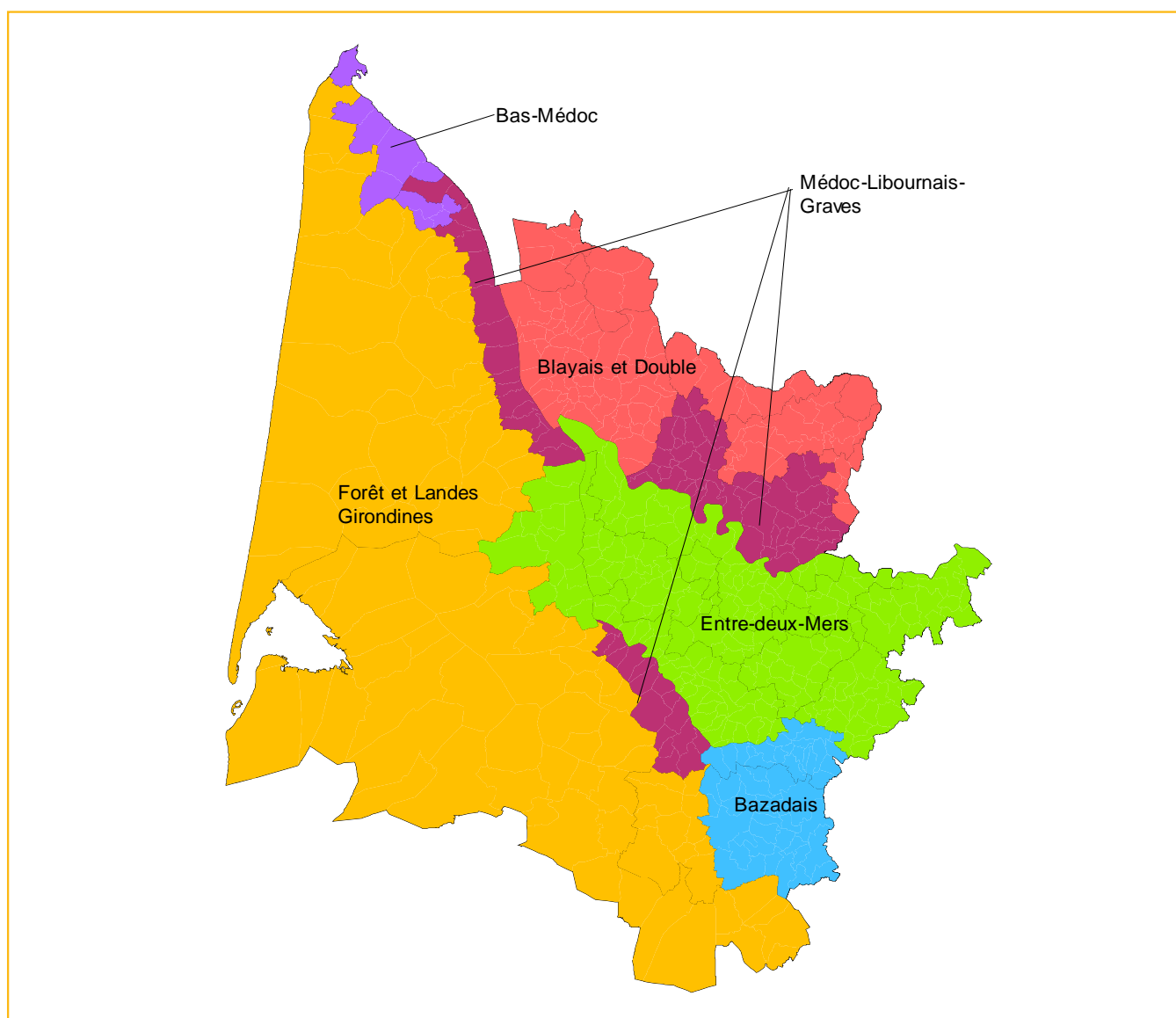
Directrice Régionale adjointe : Sabine BRUN-RAGEUL
Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIERES
Composition : SRISSET Aquitaine - Impression : AIN
Crédit photo: ©Bogdan Konopka/Min.Agr.Fr
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : 2250 AD - ISSN : 1283 - 5412





Valeur vénale des terres en 2013 ~ Gironde

Nouvelles Régions Agricoles (NRA) de la Gironde
(Regroupement des Petites Régions Agricoles - PRA)



Sources : BDCARTO © IGN, © Traitement SRISSET

Prix moyens des terres et prés à vocation agricole en 2013
(terres et prés libres à la vente de plus de 70 ares)

Unité : euro courant à l'hectare

Nouvelles Régions Agricoles (NRA)	Rappel 2012	2013	% 2013 / 2012
33 - GIRONDE	5 730	5 620	- 2
33-1 FORÊT ET LANDES GIRONDINES	6 490	5 650	- 13
33-2 BAS-MÉDOC	3 030	4 540	+ 50
33-3 MÉDOC - LIBOURNAIS - GRAVES	4 720	4 320	- 8
33-4 BAZADAIS	7 810	8 050	+ 3
33-5 ENTRE-DEUX-MERS	6 240	6 260	+ 0,3
33-6 BLAYAIS ET DOUBLE	3 620	4 080	+ 13

Source : Safer - SSP- Enquête annuelle sur la valeur des terres agricoles

© AGRESTE
2014

Prix : 2,50 €



Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>
et de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>

Agreste : la statistique agricole

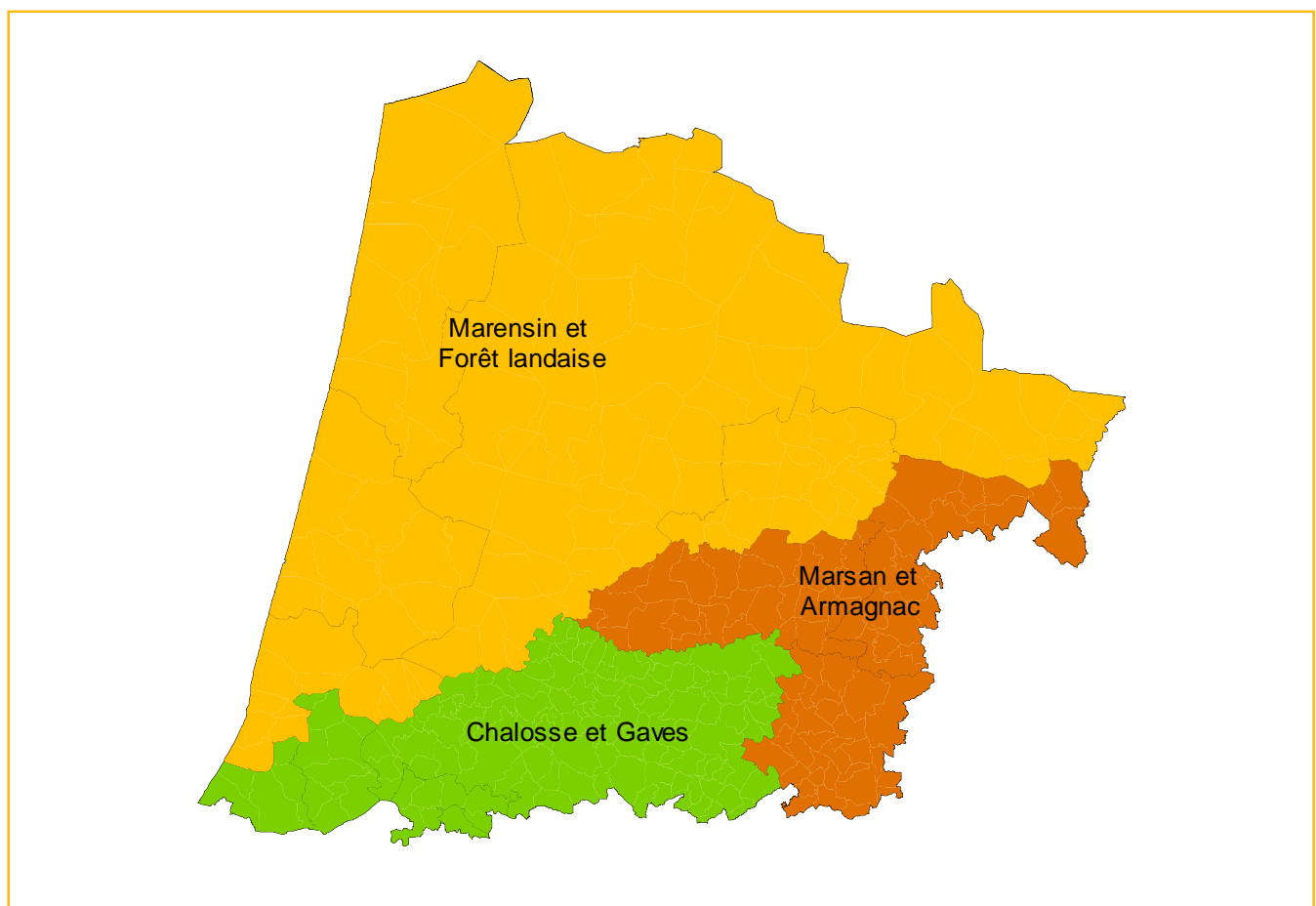
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
51, rue Kiéser - CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX
Tel : 05.56.00.42.09 - Fax : 05.56.00.42.90
Courriel : contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directrice Régionale adjointe : Sabine BRUN-RAGEUL
Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIERES
Composition : SRISSET Aquitaine - Impression : AIN
Crédit photo: ©Bogdan Konopka/Min.Agr.Fr
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : 2250 AD - ISSN : 1283 - 5412



Valeur vénale des terres et vignes en 2013 ~ Landes

Nouvelles Régions Agricoles (NRA) des Landes
(Regroupement des Petites Régions Agricoles - PRA)



Sources : BDCARTO © IGN, © Traitement SRISET

.../...

Prix moyens des terres et prés à vocation agricole en 2013

(terres et prés libres à la vente de plus de 70 ares)

Unité : euro courant à l'hectare

	Nouvelles Régions Agricoles (NRA)	Rappel 2012	2013	% 2013 / 2012
40 - LANDES		7 990	8 760	+ 10
40-1	MARENSIN ET FORÊT LANDAISE	9 150	9 760	+ 7
40-2	CHALOSSE ET GAVES	7 720	8 640	+ 12
40-3	MARSAN ET ARMAGNAC	7 470	8 160	+ 9

Source : Safer - SSP - Enquête annuelle sur la valeur des terres agricoles

Prix moyens des vignes classées en Appellation d'Origine Protégée (AOP)

(nomenclature harmonisée Safer - SSP, terres libres à la vente)

Unité : euro courant à l'hectare

BASSIN VITICOLE DU SUD-OUEST Département des Landes		Rappel 2012	2013			% 2013 / 2012
			Dominante	Mini	Maxi	
AOP		11 000	11 500			+ 5
	TURSAN	11 000	11 500	10 000	12 500	+ 5

Source : Safer - SSP - Enquête annuelle sur la valeur des terres agricoles

Prix des terres viticoles

Une harmonisation des travaux des Safer et des services régionaux du Ministère de l'Agriculture a été réalisée en 2009. Des regroupements d'appellations ont été opérés par bassin viticole sur la base du découpage précisé par le décret n°2008-1359 du 18 décembre 2008, portant création des conseils de bassin viticole.

Ce changement de méthode est à l'origine de la modification dans la présentation des tableaux de résultats à partir de 2009. Il explique par ailleurs les différences avec les niveaux de prix publiés par le passé.

© AGRESTE
2014

Prix : 2,50 €



Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>
et de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
51, rue Kiéser - CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX
Tel : 05.56.00.42.09 - Fax : 05.56.00.42.90
Courriel : contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directrice Régionale : Sabine BRUN-RAGEUL
Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIERES
Composition : SRISSET Aquitaine - Impression : AIN
Crédit photo : ©Bogdan Konopka/Min.Agr.Fr
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : 2250 AD - ISSN : 1283 - 5412



Valeur vénale des terres et vignes en 2013 ~ Lot-et-Garonne

Nouvelles Régions Agricoles (NRA) de Lot-et-Garonne (Regroupement des Petites Régions Agricoles - PRA)



Sources : BDCARTO © IGN, © Traitement SRISET

.../...

Prix moyens des terres et prés à vocation agricole en 2013
(terres et prés libres à la vente de plus de 70 ares)

Unité : euro courant à l'hectare

Nouvelles Régions Agricoles (NRA)		Rappel 2012	2013	% 2013 / 2012
47 - LOT-ET-GARONNE		5 950	6 460	+ 9
47-1	COTEAUX NORD DU LOT-ET-GARONNE - PÉRIGORD NOIR BERGERACOIS DURAS	5 790	6 160	+ 6
47-2	COTEAUX BORDURE LANDES - GRANDES LANDES	5 840	5 980	+ 2
47-3	PLAINES DE LA GARONNE ET DU LOT	7 460	8 760	+17
47-4	COTEAUX SUD-GARONNE	6 610	7 090	+ 7
47-5	PAYS DE SERRES - CAUSSES	4 760	5 160	+ 8

Source : Safer - SSP- Enquête annuelle sur la valeur des terres agricoles

Prix moyens des vignes classées en Appellation d'Origine Protégée (AOP)
(nomenclature harmonisée Safer - SSP, terres libres à la vente)

Unité : euro courant à l'hectare

BASSIN VITICOLE DE BORDEAUX-AQUITAINE Département de Lot-et-Garonne		Rappel 2012	2013			% 2013 / 2012
			Dominante	Mini	Maxi	
AOP		11 881	11 479			- 3
	BUZET	15 000	15 000	11 000	17 000	=
	CÔTES DE DURAS	10 000	9 000	7 500	10 500	- 10
	CÔTES DU MARMANDAIS	9 000	9 000	8 000	10 000	=

Source : Safer - SSP- Enquête annuelle sur la valeur des terres agricoles

Prix des terres viticoles

Une harmonisation des travaux des Safer et des services régionaux du Ministère de l'Agriculture a été réalisée en 2009. Des regroupements d'appellations ont été opérés par bassin viticole sur la base du découpage précisé par le décret n°2008-1359 du 18 décembre 2008, portant création des conseils de bassin viticole.

Ce changement de méthode est à l'origine de la modification dans la présentation des tableaux de résultats à partir de 2009. Il explique par ailleurs les différences avec les niveaux de prix publiés par le passé.

© AGRESTE
2014

Prix : 2,50 €



Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>
et de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>

Agreste : la statistique agricole

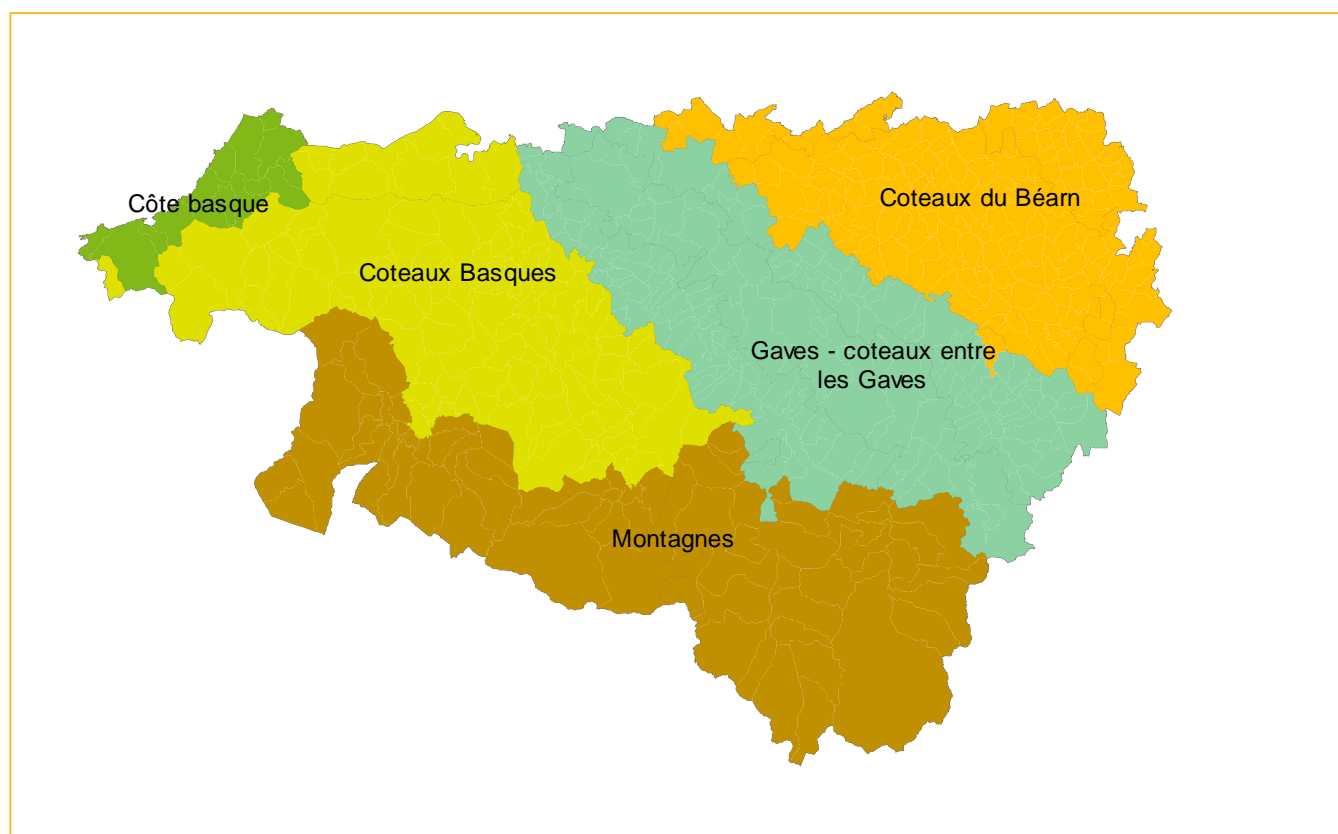
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
51, rue Kiéser - CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX
Tel : 05.56.00.42.09 - Fax : 05.56.00.42.90
Courriel : contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directrice Régionale : Sabine BRUN-RAGEUL
Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIERES
Composition : SRISSET Aquitaine - Impression : AIN
Crédit photo: ©Bogdan Konopka/Min.Agri.Fr
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : 2250 AD - ISSN : 1283 - 5412



Valeur vénale des terres et vignes en 2013 ~ Pyrénées-Atlantiques

Nouvelles Régions Agricoles (NRA) des Pyrénées-Atlantiques
(Regroupement des Petites Régions Agricoles - PRA)



Sources : BDCARTO © IGN, © Traitement SRISET



Prix moyens des terres et prés à vocation agricole en 2013

(terres et prés libres à la vente de plus de 70 ares)

Unité : euro courant à l'hectare

Nouvelles Régions Agricoles (NRA)		Rappel 2012	2013	% 2013 / 2012
64 - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES		7 550	7 790	+ 3
64-1	COTEAUX BASQUES	6 190	6 660	+ 8%
64-2	COTEAUX DU BÉARN	9 510	10 080	+ 6%
64-3	MONTAGNES	4 530	4 720	+ 4%
64-4	GAVES - COTEAUX ENTRE LES GAVES	8 440	8 130	- 4%

Source : Safer - SSP- Enquête annuelle sur la valeur des terres agricoles

Prix moyens des vignes classées en Appellation d'Origine Protégée (AOP)

(nomenclature harmonisée Safer - SSP, terres libres à la vente)

Unité : euro courant à l'hectare

BASSIN VITICOLE DU SUD-OUEST Département des Pyrénées-Atlantiques		Rappel 2012	2013			% 2013 / 2012
			Dominante	Mini	Maxi	
AOP		34 126	34 126			=
	JURANÇON ET JURANÇON SEC	45 700	45 700	*	*	=
	MADIRAN	14 000	14 000	10 000	17 000	=

* non significatif

Source : Safer - SSP- Enquête annuelle sur la valeur des terres agricoles

Prix des terres viticoles

Une harmonisation des travaux des Safer et des services régionaux du Ministère de l'Agriculture a été réalisée en 2009. Des regroupements d'appellations ont été opérés par bassin viticole sur la base du découpage précisé par le décret n°2008-1359 du 18 décembre 2008, portant création des conseils de bassin viticole.

Ce changement de méthode est à l'origine de la modification dans la présentation des tableaux de résultats à partir de 2009. Il explique par ailleurs les différences avec les niveaux de prix publiés par le passé.

© AGRESTE
2014

Prix : 2,50 €

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>
et de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
51, rue Kiéser - CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX
Tel : 05.56.00.42.09 - Fax : 05.56.00.42.90
Courriel : contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directrice Régionale adjointe : Sabine BRUN-RAGEUL
Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIERES
Composition : SRISSET Aquitaine - Impression : AIN
Crédit photo : ©Bogdan Konopka/Min.Agr.Fr
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : 2250 AD - ISSN : 1283 - 5412

